

Canagrex

M. Malone: Et alors?

M. Simmons: Le député se répète. Je sais que son parti a longtemps été dans les poches des multinationales, mais ce n'est pas une raison pour que nous en fassions autant. Grâce au ciel, nous avons cette grande société de la Couronne.

M. Mayer: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande si le député me permettrait une question.

M. Simmons: Ce n'est pas là un rappel du Règlement.

Le président suppléant (M. Corbin): Le député accepterait-il de répondre maintenant à une question?

M. Simmons: Monsieur le Président, je n'ai vraiment pas beaucoup de temps. A la fin des dix minutes qui me sont allouées, je prendrai bien une heure pour répondre aux questions.

Grâce au ciel, nous avons cette magnifique société de la Couronne qu'est la Commission canadienne du blé. Elle a été établie par un gouvernement conservateur, qui se composait toutefois de parlementaires beaucoup plus perspicaces que les conservateurs auxquels nous avons affaire aujourd'hui à la Chambre. La Commission canadienne du blé a été constituée par un gouvernement conservateur du temps jadis. Les conservateurs de l'époque ont donné à la Commission canadienne du blé les pouvoirs d'acheter et de vendre. Comme le dit Dan Morgan dans son ouvrage *The Merchants of Grain*, la Commission canadienne du blé constitue le meilleur système de commercialisation des céréales au monde.

M. Thacker: Évidemment, vous n'avez pas à vivre avec.

M. Simmons: De quoi se plaignent-ils là-bas? Ils sont contre le progrès. Nous le savons depuis longtemps. Contre quoi s'insurgent-ils surtout?

M. Mayer: Qu'est-ce que vous connaissez aux céréales?

M. Simmons: Ils ont peur que Canagrex connaisse un jour le même succès que la Commission canadienne du blé. Voilà ce qui les inquiète.

Revenons-en aux personnes qui vont participer à la marche de cet organisme. Ce seront des personnes venant de l'agriculture. Qu'est-ce que les conservateurs ont contre cela?

M. Malone: Ce seront des libéraux.

M. Simmons: Ce seront des transformateurs, des hommes d'affaires, des membres des carrières libérales qui sont intéressés au Canada et qui prennent ses intérêts à cœur. Ils seront choisis en fonction de leur compétence technique dans la production, la transformation, le transport et la commercialisation. Ce seront des Canadiens travaillant de concert comme des coassociés, pour le plus grand avantage des Canadiens. Je ne vois là rien de sinistre. J'estime que c'est une bonne formule, et voilà pourquoi je l'appuie avec tant d'enthousiasme cet après-midi.

M. Thacker: Vous appuieriez n'importe quoi.

M. Simmons: Je réponds au député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) que je suis incapable d'appuyer n'importe quoi. Par exemple, je suis incapable d'appuyer son candidat à l'investiture du parti conservateur.

Depuis 1971, les ventes de blé canadien montent en flèche: elles sont passées de 832 millions il y a 11 ans à 4.25 milliards en 1982, ce qui est une augmentation de plus de 500 p. 100. Comment les conservateurs peuvent-ils vouloir priver les autres branches de l'agriculture canadienne d'un pareil appui à l'exportation?

Le député de Lethbridge-Foothills voulait se lancer dans un vaste débat sur les sociétés de la Couronne. Ce n'est pas le moment, mais j'attends avec enthousiasme le moment où lui et moi pourrons débattre de cette question à la Chambre des communes. Qu'a-t-il contre le principe des sociétés de la Couronne? S'oppose-t-il aussi à Petro-Canada? Si oui, est-ce la nouvelle politique du parti conservateur qui a été tantôt pour et tantôt contre la société? Est-il en faveur de Radio-Canada? Est-il contre la Commission canadienne du blé? Pourquoi ne nous a-t-il pas dit combien cette commission avait de filiales? Pourquoi n'a-t-il pas pris le temps de nous faire la liste de toutes les filiales de la Commission canadienne du blé? Cela n'aurait pas pris bien longtemps et aurait été beaucoup plus en rapport avec le sujet dont nous parlons. Il a parlé de la nomination d'amis. Tout ce que je puis lui dire, c'est que de ce côté de la Chambre nous avons un bien agréable problème à cet égard. Si nous nommons des amis au sein de tant de commissions, c'est que nous en avons tellement qu'il est difficile de nommer quelqu'un de compétent sans qu'il soit de nos amis.

Pauvres conservateurs réactionnaires. Ils auraient fait la joie de Pavlov, car ils ont des réflexes bien conditionnés. Si nous sommes en faveur, ils sont contre. Je les invite à laisser de côté leur politique partisane et à soutenir un bon projet de loi, qui sera pour le bien de l'agriculture canadienne dans les années à venir.

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, je veux d'abord revenir sur un ou deux commentaires faits par des ministériels. Le ministre vient de dire que notre commerce extérieur se chiffre à 4.6 milliards de dollars. Nous en sommes arrivés là sans Canagrex, par le biais de l'entreprise privée, comme nous le préconisons. Il a également demandé pourquoi nous étions contre l'exportation. Nous ne sommes pas contre, et nous ne nous opposons pas non plus à la création d'un office d'exportation. Un député néo-démocrate a dit que nous sommes en faveur de dispositions auxquelles nous nous opposons jusqu'ici. Nous ne sommes pas contre l'exportation. Nous y croyons. Nous voulons la favoriser, mais par le biais de l'entreprise privée. Ce projet de loi vient mettre une nouvelle entrave à la libre entreprise. Voilà ce que nous reprochons aux ministériels.

Les entrepreneurs ont investi dans ce domaine. Ils font affaire avec l'étranger, y ont investi des sommes considérables. Ils devront maintenant faire concurrence au gouvernement. Ils devront lutter contre des capitaux qu'ils constituent eux-mêmes par leurs impôts. Il leur faudra faire face à ce type de concurrence. Les députés du gouvernement et du Nouveau parti démocratique sont d'accord, pas nous. En démocratie, les députés doivent respecter l'opinion des gens qui les ont élus.